ATTESTATION

Produits recyclés

Cluses le 01/06/2023

Nous suivons cette règlementation attentivement.

Nous vous rappelons qu'en tant que distributeur et utilisateur en aval des substances que nous commercialisons, ce sont nos fournisseurs qui ont obligation de communiquer.

Aussi, nous devons faire le point avec ceux-ci, qui eux-mêmes font le point avec leurs fournisseurs…….

Nous vous confirmons avoir engagé une démarche auprès d'eux afin de s'assurer du respect de ces obligations.

Si des produits sont concernés, notre fournisseur émet une nouvelle FDS, Fiche de données de sécurité, et dès le nouveau document, il nous la transmette.

A ce jour nous vous informons que les produits chimiques que nous utilisons ne contiennent pas de produits recyclés.

N'hésitez pas à consulter régulièrement notre site, pour suivre l'évolution de cette règlementation.

La Direction

Thierry CAUX

CAUX SARL 5 Rue du Docteur Gallet, ZI des Grands Prés, 74 300 Cluses